



CONGO RESSOURCES MINING

"CRM" Sarl

RAPPORT TRIMESTRIEL DES ACTIVITES CRM SARL

Période : Janvier à Mars 2023
Zone opérationnelle : Nord-Kivu et Maniema
Territoires : Masisi, Walikale,
Lubero, Pangi, Kalima et
Punia

Congo Resources Mining CRM 135. Av. MAYIMOTO Q.KYESHERO

RCCM 23-B-00223 ID.NAT. B0500N83001B

congoressourcesm@gmail.com

Table des matières

Partie I : PRESENTATION DE LA SITUATION DE LA	SOCIETE CONGO
RESSOURCES MINING, CRM Sarl.....	3
1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE.....	3
2. CONTEXTE D'ELABORATION DU PRESENT RAPPORT.....	4
3. APERÇU DU SYSTÈME DE MISE EN ŒUVRE DE LA DILIGENCE RAISONNABLE AU SEIN DE L'ENTREPRISE.....	4
Partie II : ACTIVITES COMMERCIALES DE L'ENTREPRISE	4
ACHATS ET EXPORTATIONS	4
1. RELATIONS DE L'ENTREPRISE AVEC SES PARTENAIRES COMMERCIAUX	6
a) Les Fournisseurs de l'entreprise	6
Les Négociants des minerais.....	6
b) Les Coopératives et Sociétés minières.....	8
c) Les Acheteurs de l'entreprise	9
2. ACTIONS DE CRM Sarl VIS-À-VIS DE SES PARTENAIRES.....	9
3. MISSION D'EVALUATION DES RISQUES ASSOCIEES A LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DES MINERAIS INITIEES PAR CRM Sarl.....	9
4. REPERTOIRE DES SITES MINIERS QUALIFIES ET VALIDES « VERTS » OU S'APPROVISIONNE LA SOCIETE CRM Sarl	10
5. IDENTIFICATION DES RISQUES POSSIBLES SUR LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT.	11
6. CONFORMITE AVEC LE MECANISME D'AUDIT TIERCE PARTIE.....	12
CONCLUSION.....	12

Partie I : PRESENTATION DE LA SITUATION DE LA SOCIETE CONGO RESSOURCES MINING, CRM Sarl

1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La société **CONGO RESSOURCES MINING (Sarl)**, **CRM Sarl** en sigle créée depuis le 28/06/2021 est une Entité de Traitement de Catégorie A, située sur l'avenue Av.Du Lac, N°90 Q. HIMBI, Commune de Goma, Ville de Goma en province du Nord-Kivu en RDC.

La Société **CRM Sarl** a été établie pour acheter et exporter les minerais 3T (Cassitérite, Coltan et Wolframite) d'exploitation artisanale. Elle exerce ses activités en conformité avec la réglementation minière en vigueur en RDC. La société détient tous les documents officiels nécessaires l'autorisant de fonctionner en République Démocratique du Congo.

Au regard des exigences tant nationales, régionales qu'internationales relatives à l'approvisionnement responsable des minerais provenant des zones de conflit ou à haut risque, CRM Sarl a opté, dans le respect des principes directeurs du guide de l'**OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique)** pour l'exercice du devoir de diligence, du mécanisme de certification régionale de la CIRGL et en adhérant au système de traçabilité des minerais iTSCi, à s'approvisionner de manière responsable en vue de rassurer les acheteurs en aval que les minerais issus de sa chaîne d'approvisionnement ne contribuent pas à un conflit armé ni à une forme de violation de droits de l'homme dans les circonstances d'extraction ni de transport, ne favorise non plus le blanchiment de capitaux et le trafic illicite de minerais à l'interne ou au niveau transfrontalier.

La société CRM Sarl opère dans la province du Nord-Kivu particulièrement dans les territoires de **Masisi, Walikale** et **Lubero**. La société est actuellement implantée dans la Province du Maniema et du Tanganyika. Dans le Maniema, CRM Sarl opère dans les territoires de **Pangi, Kalima** et **Punia**. Elle compte, dans l'avenir, étendre ses activités dans d'autres provinces de la République Démocratique du Congo.

2. CONTEXTE D'ELABORATION DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport est élaboré sur instruction du Ministère des Mines en conformité au système iTSCi, au mécanisme régional de Traçabilité et aux recommandations de l'OCDE relatives à l'approvisionnement des minerais provenant des zones en conflit ou à hauts risques.

OBJECTIF

Ce rapport a pour objectif de rassurer les partenaires commerciaux de CRM en amont et en aval ainsi que les autres parties prenantes de l'engagement de cette dernière à la mise en œuvre du devoir de diligence pour sa chaîne d'approvisionnement des minerais au Nord-Kivu qui est considérée comme zone à risque.

3. APERÇU DU SYSTÈME DE MISE EN ŒUVRE DE LA DILIGENCE RAISONNABLE AU SEIN DE L'ENTREPRISE.

La société CRM détient une politique de gestion interne fondée sur le devoir de diligence raisonnable. L'entreprise se doit de développer des principes éthiques qui soient en conformité avec l'annexe 2 du guide de l'OCDE pour des chaînes d'approvisionnement des minerais provenant des zones de conflit ou à haut risque.

La responsabilité du suivi de la chaîne d'approvisionnement de minerais et de la mise en œuvre du devoir de diligence revient à Monsieur **BAMPORIKI NGIRUMPATSE Jean Baptiste** qui est aussi chargé de la Traçabilité au sein de la Société CRM Sarl.

Partie II : ACTIVITES COMMERCIALES DE L'ENTREPRISE ACHATS ET EXPORTATIONS

Les opérations d'achats se déroulent logiquement selon les normes et les instructions à la base. Le manuel de traçabilité est pour la société CRM Sarl un instrument de base pour la vérification de toute la documentation qui accompagne les minerais nous fournis par les partenaires. Les outils mis à notre disposition par le système iTSCi nous rassurent que les minerais à acheter sont tracés depuis la mine jusqu'à l'entité de traitement. Toutes les opérations de réception, de vérification de la conformité, d'échantillonnage sont réalisées en présence de toutes les parties prenantes à savoir : La Division des Mines, le CEEC ainsi que les fournisseurs. Toutes les parties prenantes participent et les différents outils mis à disposition par le Système iTSCi et le Mécanisme de Certification de la **CIRGL** (Conférence Internationale sur la Région des Grands-Lacs) sont utilisés et l'acheteur en reçoit la documentation voulue.

a) Situation des quantités achetées			
Substance : CASSITERITE			
LOT D'ORIGINE NORD-KIVU			
N°LOT CRM	N° LOT iTSCi	QTES ACHETEE S/Kg	VALEUR TOTALE
002/CRM/NK/2023	CRM/NK/0000010	25 000	\$ 332 730,57
003/CRM/NK/2023	CRM/NK/0000011	20 054	\$ 277 736,78
TOTAL		45 194	\$ 610 467,35
LOT D'ORIGINE MANIEMA			
N°LOT CRM	N° LOT iTSCi	QTES/Kg	VALEUR TOTALE
001/CRM/NK/2023	CRM/NK/0000009-B	24 485	\$ 195 880
TOTAL		24 485	\$ 195 880
b) Situation des quantités exportées			
Substance : CASSITERITE			
LOT D'ORIGINE NORD-KIVU			
N°LOT CRM	N° LOT iTSCi	QTES EXPORTEE S/Kg	VALEUR TOTALE
002/CRM/NK/2023	CRM/NK/0000010	25 000	\$ 263 500,00
003/CRM/NK/2023	CRM/NK/0000011	20 054	\$ 179 484,00
TOTAL		45 194	\$ 441 984,00
LOT D'ORIGINE MANIEMA			
N°LOT CRM	N° LOT iTSCi	QTES/Kg	VALEUR TOTALE
001/CRM/NK/2023	CRM/NK/0000009-B	24 485	\$225 507,00
TOTAL		24 485	\$225 507,00

1. RELATIONS DE L'ENTREPRISE AVEC SES PARTENAIRES COMMERCIAUX

a) Les Fournisseurs de l'entreprise

Les Négociants des minerais

N°	NOM & POST-NOM	N° CARTE DE NEGOCIANT
Secteur NORD-KIVU		
1	Akili Chimanuka	0323
2	Babunga Kalumuna Janvier	En cours d'acquisition
3	Bashombana Chigashanwa	0297
4	Bauma Aristote	En cours d'acquisition
5	Byamungu Busomoke	0322
6	Habamungo Patrick	253
7	Halimana Mweze	266
8	Kayihura Ngayase	En cours d'acquisition
9	Kishamunda Patrice	479
10	Kubuya Batende	292
11	Kyatokekwa Shindano	281
12	Lukere Chibenji	319
13	Lurhanyolerwa Nyamwaba Patrick	En cours d'acquisition
14	Mbairwe Lubao	470
15	Mitamba Musimbi	273
16	Muhirhi Barhabula	280
17	Mujishamba Njangala	482

18	Musanganwa Musungu	En cours d'acquisition
19	Nguza Rukara	En cours d'acquisition
20	Niyunchuti	En cours d'acquisition
21	Salumu Luembe Felly	262
22	Shabani Nuru	277
23	Tumaini Savere	148
24	Bwiga Birali	En cours d'acquisition
25	Ombeni Bashombana	0318
26	Ngumbi Kikobya	0291
27	Kalumuna Mufungizi	0475
28	Lukongo Mbalo	0460
Secteur MANIEMA		
1	Abeli Kikuni Delos	En cours d'acquisition
2	Bwaliso Joseph	En cours d'acquisition
3	Elena	En cours d'acquisition
4	Kikuni Odon	En cours d'acquisition
5	Kalumana Mweze	En cours d'acquisition
6	Kyabonga Daniel	En cours d'acquisition
7	Mazanga Museme	En cours d'acquisition
8	Mazeya Mopanda	En cours d'acquisition

9	Mulamba Mazina	En cours d'acquisition
10	Mvunabandi Sendegeya	En cours d'acquisition
11	Mwambali Christian	En cours d'acquisition
12	Nkurunziza Gachumbi	En cours d'acquisition
13	Ramazani Kasamba	En cours d'acquisition
14	Vikytoria André	En cours d'acquisition
15	Wiga Kasongo	En cours d'acquisition
16	Witha Luyamba	En cours d'acquisition

b) Les Coopératives et Sociétés minières

N°	DENOMINATION & PERSONNALITE JURIDIQUE	TYPE DE CONTRAT	DATE DE SIGNATURE
COOPERATIVES MINIERES			
01	TUUNGANA Arr. Ministériel n°0604/CAB.MIN/MINES/01/2014 du 09/10/2014	Protocole d'accord	06/08/2021
03	COMIPCC/Scoops Arr. Ministériel N° 0047/CAB.MIN/MINES/01/2016 du 19/04/2016	Protocole de collaboration Annexe 1	21/03/2022
SOCIETE MINIERE			
01	CFM (Congo Fair Mining) N°RCCM: CD/KNG/RCCM/21-B-00458	Protocole d'accord	16/03/2022

c) Les Acheteurs de l'entreprise

N°	DENOMINATION	ADRESSE
01	TRADEMET SA	Place G. BAUGNIET 2. Bte 7 B. 1390 Grez-Doiceau Belgique
02	TRASTEEL INTERNATIONAL SA	VIA BALESTRA 10 CH-6900 LUGANO/SUISSE
03	TATA INTERNATIONAL SINGAPORE PTE LTD	6SHENTON WAY, #18-08C OYE OUE DOWNTON, 068809, SINGAPORE

2. ACTIONS DE CRM Sarl VIS-À-VIS DE SES PARTENAIRES

L'entreprise se fait l'obligation de maintenir une communication directe et permanente avec ses partenaires commerciaux en amont et en aval à qui elle doit fournir toutes les informations concernant ses activités commerciales. Elle doit également communiquer avec eux sur les rapports d'incidents ainsi que les missions d'évaluation des risques que CRM Sarl (Congo Ressources Mining Sarl) aura à réaliser sur sa chaîne d'approvisionnement de minerais. A ces partenaires locaux, CRM Sarl demande de se conformer à sa politique interne. Cela étant une condition pour la poursuite du partenariat. CRM Sarl par la voie du responsable de la mise en œuvre du Devoir de Diligence Raisonnable se fait l'obligation de renforcer les capacités de ses partenaires locaux à travers des séances de formation en mettant l'accent sur l'identification de risques ainsi que les mesures de leur atténuation.

3. MISSION D'EVALUATION DES RISQUES ASSOCIEES A LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT DES MINERAIS INITIEES PAR CRM Sarl

Par le biais de la Fédération des Entreprises du Congo, FEC en sigle, avec le concours des sociétés minières œuvrant au Nord-Kivu, nous avons prévu successivement deux missions d'évaluation qui devaient se réaliser au mois de Février 2023. Mais à cause de la situation sécuritaire précaire en province du Nord-Kivu, ce programme de descente tant à WALIKALE qu'à MASISI n'a pas connu du succès escompté.

4. REPERTOIRE DES SITES MINIERES QUALIFIES ET VALIDES « VERTS » OU S'APPROVISIONNE LA SOCIETE CRM Sarl

N°	DÉNO-MINATION	MINERAIS EXTRAITS	CODE	STATUT DU SITE	OBSERVATION
1. NORD-KIVU					
a) TERRITOIRE DE MASISI					
01	Bihula	Coltan & SNO2	CN/Rub/NK/Mines/cert/008/2014	vert	AR.MIN.0078 du 21 Fév.2014
02	Katahenda	SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-1/SAK/Mines/Cert/0035/2021	vert	AR.MIN.0078 du 14 Oct.2021
03	Nyamukubi	SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-2/SAK/Mines/Cert/0033/2021	vert	Idem
04	Nyange-Kamatale	SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-2/SAK/Mines/Cert/0024/2021	vert	Idem
05	Nyamazu	SNO2 & Coltan	NK/TM/BLU/BAH/PE-1/SAK/Mines/Cert/0028/2021	vert	Idem
06	Kamatale	SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-2/SAK/Mines/Cert/0025/2021	vert	Idem
07	Shakubangwa	Coltan et SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-2/SAK/Mines/Cert/0027/2021	vert	AR.MIN00390 du 14 Oct.2021
08	Rukunda	SNO2	NK/TM/BLU/BAH/PE-2/SAK/Mines/Cert/0029/2021	vert	Idem
09	Mushau	SNO2	BA.Mup/NK/Mines/Cert/010/2016	vert	AR.MIN.0004 du 02 Fév.20216
10	Ndahimbwa	SNO2	NYAM/MUPM/PE76/NK/Mines/Cert/0003/2017	vert	AR.MIN.0002 du 09 Janv.2018
b) TERRITOIRE DE LUBERO					
01	Etaeto droite	SNO2,Coltan & Wolframite	PR/1380/LCR/NK/Mines/Cert/006/2015	vert	AR.MIN.0260 du 30 Mars 2015
c) TERRITOIRE DE WALIKALE					
01	Angisi	SNO2 & Coltan	PE8184/SEM/NK/Mines/Cert/0018/2014	vert	AR.MIN.0598 du 02 Oct. 2014
02	Camp plaine	SNO2	PE71/SAKI/NK/Mines/Cert/0020/2014	vert	Idem
03	Lubilinga	SNO2	Idem	vert	Idem
04	Matamba	SNO2& Coltan	ZRG02573/ZRG/NK/Mines/Cert/0023/2014	vert	Idem
05	Ibondo	SNO2 & Coltan	BAK/BANYI/NK/Mines/Cert/020/2016	vert	AR.MIN.0028 du 07 Mars 2016

06	Idambo	SNO2 & Coltan	PE70/SAK/BANYI/NK/Mines/Cert/022/2016	vert	Idem
07	Kasindi	SNO2 & Coltan	ZRG/1797/WAN/MA/NK/Mines/Cert/018/2016	vert	Idem
08	Bongobongo	SNO2, & Wolframite	NK/T.WAL/BATI/PE-73/SAK/Mines/Cert/004/2019	vert	AR.MIN.0505 du 15 Juiet2019
09	Mindumbi	SNO2	NK/T.WAL/BAMU/WAN/PR-14292/Mines/Cert/008/2019	vert	Idem
10	ZALA NA MBANGU	SNO2 & Or	NK/T.WAL/OLO/WAN/WAS/Mines/Cert/015/2019	vert	Idem

2. MANIEMA

01	Lembelembe	SNO2			Territoire de Pangi
02	Nsolo	SNO2			Territoire de Pangi
03	Katembo	SNO2			Territoire de Pangi
04	Nkenye	SNO2			Territoire de Pangi
05	Angongo	SNO2			Territoire de Pangi
06	Tanganika	SNO2			Territoire de Pangi

5. IDENTIFICATION DES RISQUES POSSIBLES SUR LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT.

a. MISSIONS SUR TERRAIN

En dehors du mécanisme de gestion d'incidents mis en place dans le cadre du programme ITSCI, CRM Sarl s'investit plus dans la récolte des informations de terrain dans le but d'identifier les risques potentiels de sa chaîne d'approvisionnement des minerais dans la province du Nord-Kivu et partout où CRM Sarl s'approvisionne dans l'intérêt majeur de sa diligence.

Eu égard à la situation sécuritaire précaire qui a été caractérisée par la présence du M23 dans les sites miniers du Territoire de MASISI, conformément aux dispositions qui avaient été prises lors de la réunion de la Commission de Suivi des Activités Minières en Province du Nord-Kivu, CSAM/NK en sigle, consistant à évaluer les chaînes d'approvisionnement du Nord-Kivu au regard de la dégradation de la situation sécuritaire et dans le souci de conserver sa crédibilité et son engagement envers tous ses partenaires et le Gouvernement Congolais, CRM Sarl s'était résolu à dater du 1^{er} Mars 2023 de suspendre ses activités d'achat des minerais en provenance

de Masisi (Cfr notre lettre N°219 adressée à Tous nos négociants et transporteurs partenaires de CRM Sarl).

Retenons en revanche que CRM Sarl n'a cessé de prendre part à toutes les réunions hiérarchiques visant à suivre l'état d'avancement de la situation sécuritaire dans cette partie de la Province aux fins de mise à jour éventuelle de son devoir de diligence.

Par ailleurs, il sied de noter que la descente sur terrain à Masisi qui était prévue au mois de Février 2023 et qui devait être facilitée par la Fédération des Entreprises du Congo, **FEC** en sigle, avec le concours des sociétés minières œuvrant au Nord-Kivu n'a plus eu lieu compte tenu de la dégradation sécuritaire.

6. CONFORMITE AVEC LE MECANISME D'AUDIT TIERCE PARTIE

En 2022, CRM Sarl n'a participé à aucun audit. L'audit de la CIRGL programmé pour l'année 2022 n'a plus eu lieu à cause de la situation sécuritaire qui continue à prévaloir.

CONCLUSION

Le présent Rapport trimestriel de l'exercice des activités comptant pour les mois de Janvier, Février et Mars 2023 est fait en tenant compte des instructions, observations objectives et des recommandations d'ITSCi, du Ministère National des Mines ainsi que celles des autres parties prenantes.

CRM Sarl encourage tous ceux qui pourront d'une manière ou d'une autre critiquer ce rapport de le faire sans hésiter. Ce qui permettra à l'entreprise d'améliorer ses capacités dans la mise en œuvre du Devoir de Diligence.

Fait à Goma, le 02/05/2023

Jean Baptiste NGIRUMPATSE



Chargé du devoir de diligence



La Direction



BAHATI MIRINDI Hilaire

DROITS, TAXES, REDEVANCES, IMPOTS ET AUTRES PAIEMENTS EFFECTUES DE JANVIER A MARS 2023

N°	INSTITUTION	LIBELLE	MONTANT PAYE	OBSERVATION
1.	Trésor Public National	a) Droit de sortie	\$ 6 790,02	CADECO
1.	DGDEA	b) Redevance administrative et informatique	\$ 108,67	CADECO
		S/TOTAL	\$ 6 898,69	
		a) IPR	\$ 331,60	FNB Bank
		b) IBP	\$ -	
		c) IV	\$ -	
		d) IERE	\$ -	
2.	DGI	e) Taxe plaque immatriculation	\$ -	
		S/TOTAL	\$ 331,60	
3.	DGRAD	a) Frais de dépôt pour agrément d'entité de traitement	\$ -	
		b) Frais de dépôt pour autorisation d'exportation des produits miniers marchands	\$ -	
		c) Redevance annuelle pour entité de traitement et/ou de transformation		
		d) Caution pour agrément entité de traitement et/ou de transformation	\$ -	
		e) Taxe sur autorisation d'exportation des produits miniers autre que l'Or et le Diamant	\$ -	
		f) Redevance Minière	\$ 11 173,61	CADECO
		g) Droits superficiaires	\$ -	
		h) Taxe spéciale sur la carte de travail étranger	\$ -	
		i) Visa d'établissement de travail	\$ -	
		j) Taxe d'implantation et rémunération annuelle	\$ -	
		k) Taxe sur la population	\$ -	
		l) Taxe sur les instruments de mesure		
		m) Taxe sur le logos et dénomination sociale	\$ 150,00	CADECO
		n) Taxe sur dépôt PV Assemblée Générale et extraordinaire	\$ -	
		o) Numéro d'Import-Export	\$ 1 500,00	CADECO
		p) Frais administratifs	\$ -	
		q) Amende transaction pour minoration et dépôt tardif	\$ -	
		r) Taxe rémunératoire Administrative TRA	\$ 573,90	CADECO
		s) Sureté financière sur la réhabilitation de l'environnement	\$ -	
		S/TOTAL	\$ 13 397,51	

II.	Trésor Public Provincial	a) Taxe d'intérêt commun 1%	\$	-	
	DGRNK	b) Taxe sur la superficie des concessions minières et hydrocarbures	\$	-	
		c) Contribution au Développement Provincial	\$	-	RAWBANK/GOMA-TMB
		d) IRL	\$	-	
		e) IF	\$	-	
		f) Taxe spéciale sur la circulation routière	\$	-	
		h) Taxe de contrôle technique	\$	-	
		i) Fonds Minier	\$	2 113,38	EQUITY BANK
		g)ETD	\$	3 351,95	CADECO
	TRANSCOM	Taxe d'embarquement	\$	300,00	CASH
		S/TOTAL	\$	5 765,33	
III.	CEEC	a) Frais d'analyse	\$	6 685,07	RAW BANK/GOMA
		b) PV d'enfutage et scellage	\$	150,00	RAW BANK/GOMA
		c) Certificat CIRGL	\$	1 050,00	RAW BANK/GOMA
		d) Autocollant	\$	297,00	RAW BANK/GOMA
		e) Carnet Bons d'achat	\$	250,00	RAW BANK/GOMA
		f) Enveloppe inviolable	\$	-	
		S/TOTAL	\$	8 432,07	
IV	OCC	a) Frais d'analyse	\$	750,00	Caisse
		b) Frais d'inspection métrologique sur les instruments de mesure	\$	-	
		S/TOTAL	\$	750,00	
V	BCC	a) Immatriculation	\$	-	
		b) Taxe sur contrôle	\$	-	
		c) Astreinte sur le dépôt tardif des rapports	\$	-	
		d) RCC	\$	-	
		S/TOTAL	\$	-	
VI	Municipalité	a) Taxe unique	\$	-	
		b) Taxe jeton véhicule vitres fumés	\$	-	
		S/TOTAL	\$	-	
VII	Commission Kimberley	Quotité 8%/Taxe rémunérateur	\$	-	
VIII	CGEA	Certificat Radioactivité	\$	240,00	TMB
	OGEFREM	Quotité /Taxe rémunérateur	\$	300,00	TMB
IX	CNSS	a) Cotisation sociale	\$	582,80	FNBBank
		b) Frais d'affiliation	\$	-	
		S/TOTAL	\$	1 122,80	
X	INPP	a) Cotisation patronale	\$	97,14	Caisse
		b) Frais d'affiliation	\$	-	

	S/TOTAL	\$	97,14	
XI ONEM				
XII Autres:				
1. iTSCi	a) Cotisation annuelle	\$	1 975,00	BARCLAYS BANK PLC
	b) Audit	\$	-	
2. CIRGL	Audit	\$	-	
3. BGR	Audit			
	COUT TOTAL	\$	38 770,14	